

# (fenêtres sur cours)

## SALAIRES

### PÉTITION INTERSYNDICALE

Depuis des années, les fonctionnaires subissent une baisse du pouvoir d'achat. Le gel des salaires projeté sur trois ans mais aussi l'augmentation des retenues pour pension dans la loi de réforme des retraites va accentuer ce mouvement ! L'intersyndicale appelle les agents de la Fonction publique à signer une pétition pour imposer d'autres choix.  
<http://site-syndicat.org/petition/>

## CARTE SCOLAIRE

La carte par département et par académie des suppressions de postes.

Page 2



## RASED

Les 1500 postes qui devaient être réaffectés sont l'objet de convoitise des IA.

Page 3



## RYTHMES

Le pré-rapport faisant la synthèse des auditions sur les rythmes scolaires est paru.

Page 4



# GRÈVE LE 10 FÉVRIER POUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE

## REDONNONS DES COULEURS À L'ÉCOLE

La mobilisation de 25 organisations pour l'avenir de l'école le 22 janvier n'est pas un acte anodin. Elle témoigne à quel point enseignants, parents, mouvements d'éducation, étudiants, lycéens, responsables de collectivités, souhaitent une autre politique éducative. Les effets des 50 000 suppressions d'emplois décidées au cours des trois dernières années pèsent sur la qualité de l'enseignement, sur les conditions de travail et sur l'accueil des élèves. Alors que le ministère annonce 16 000 suppressions de plus chaque année pendant trois ans, dont 9 000 dans le primaire dès la prochaine rentrée, la mobilisation ne doit pas faiblir. La présentation de la carte scolaire a été reportée à la fin du mois de mars, soit après les élections cantonales. Inutile de se demander pourquoi ! Face à l'urgence, le SNUipp s'est engagé dans une démarche unitaire, invitant l'ensemble des acteurs de l'éducation à poursuivre les actions. Aujourd'hui, il appelle tous les personnels de l'Éducation nationale à participer à la journée nationale le 10 février pour exiger d'autres choix budgétaires. En mars, il souhaite construire une manifestation nationale unitaire. Tous ensemble, redonnons des couleurs à l'école !



Le 22 janvier les acteurs de l'école avaient appelé à une première journée de mobilisation (ici à Paris).

©MIRA/NAJA

Le SNUipp appelle avec la FSU à une journée nationale de grève le 10 février pour rendre à l'école son ambition de faire réussir tous les élèves. La mobilisation ne doit pas faiblir alors que la carte scolaire se prépare sur fond de suppressions massives de postes.



# BUDGET

## LE 10 FÉVRIER POUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE

Le SNUipp appelle avec la FSU à une journée nationale d'action pour le 10 février. Le budget, qui prévoit la suppression de 16 000 postes à la prochaine rentrée, dont près de 9 000 dans le primaire, s'annonce désastreux. La mobilisation avant la publication de la carte scolaire s'avère indispensable.

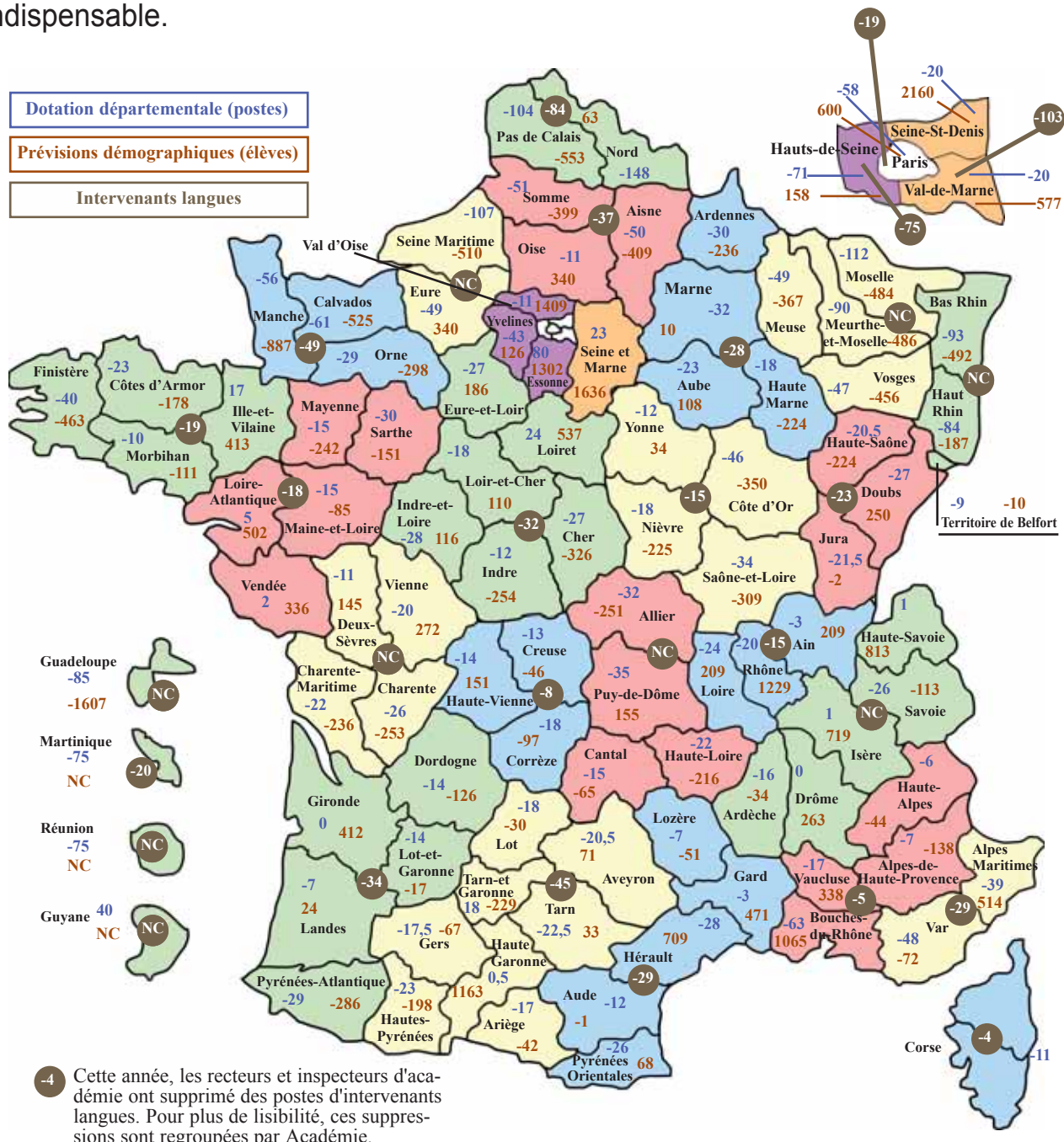
**C**e sera le mardi 10 février. Le SNUipp appelle avec la FSU à une journée de grèves et de manifestations partout en France pour l'avenir de l'école. En cause, le budget de l'Éducation nationale qui, à coup de milliers de suppressions de postes, sape les fondements de l'école, lui retire les moyens de servir une ambition, celle de la réussite de tous les élèves.

On connaît les dotations pour la prochaine rentrée scolaire. Dans le primaire ce sera 8 967 postes en moins. Aux 5 600 enseignants considérés en sur-nombre qui manqueront à l'appel à la rentrée, s'ajouteront 3 367 suppressions brutes.

A l'exception de la Guyane, toutes les académies enregistrent des dotations en négatif. Signe des temps, la carte scolaire ne sera publiée que fin mars début avril, alors qu'habituellement elle est divulguée en février. Le fait que les élections cantonales se déroulent avant sa publication n'est pas un hasard. Dans un scrutin où les enjeux locaux ont une grande importance, même si l'école primaire ne relève pas de la compétence des futurs élus, tout objet de mécontentement n'est pas bon à prendre pour les candidats proches de la majorité gouvernementale. Le ministère s'attend donc à une forte contestation, d'autant que durant les deux années suivantes la même politique est programmée par le gouvernement. Ces dernières semaines le ministre Luc Chatel a multiplié les annonces, le président de la République s'y est mis lui-même expliquant qu'une remise en cause d'une partie de la réforme de la formation serait possible (lire p. 4).

Mais tout cela manque cruellement de cohérence. Exemple, le ministre de l'Éducation nationale prévoit l'élargissement de l'enseignement des langues vivantes aux enfants de 3 ans alors qu'à ce jour la généralisation n'est pas achevée dans l'élémentaire et que près de 700 postes seront prélevés sur les intervenants en langues vivantes.

Les perspectives pour les trois années qui viennent sont plus que sombres. RASED, maternelles, remplacements, surnuméraires, la chasse aux « gisements d'emplois » est ouverte et si ça ne suffit pas on suggère déjà d'augmenter les effectifs par classe, de fermer des classes ou de regrouper des écoles rurales. Le budget de l'Éducation nationale traduit qu'on le veuille ou non le projet éducatif de la nation. Celui de la France se réduit comme peau de chagrin, mais cet



âne n'est pas bien gras comme le souligne l'OCDE qui relève que l'investissement de la France dans le primaire est déjà de 15 % inférieur à celui de la moyenne des pays membres de l'organisation.

*"L'éducation est notre avenir"* ont scandé le 22 janvier dans plus de 50 villes de France les 25 organisations membres du collectif *"un pays, une école, notre avenir"*. Le moment n'est pas venu de se démobiliser.

ser. Le SNUipp et la FSU se sont engagés dans une démarche unitaire et, prenant leurs responsabilités, ont lancé leur appel pour le 10 février. Aujourd'hui, c'est le projet de l'école de la réussite de tous qui est remis en question. Ce dernier reste pour l'instant, et malgré les difficultés, porteur de l'idée de démocratisation. Ce n'est pas en diminuant le nombre de maîtres devant les élèves que l'on va améliorer la situation, mieux former les élèves.

Pour y parvenir, il faut sortir de la logique comptable dans laquelle le gouvernement enferme l'Éducation nationale. Il faut aller vers un budget de besoin qui prenne en compte les aspirations de la société qui sont officiellement de porter un pourcentage de plus en plus important de jeunes par tranche d'âge vers l'enseignement supérieur. Au contraire, cette logique ne peut qu'accentuer le phénomène français souligné par PISA d'aggravation des inégalités sociales à l'école. L'Éducation nationale a besoin d'un budget porteur d'un projet de transformation de l'école, permettant d'améliorer la qualité des enseignements, de prendre en compte les élèves en difficulté, d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des élèves à l'école. Dans cette situation d'urgence, l'école ne peut attendre!

### L'ANGLAIS DÈS 3 ANS ?

Il faut *"réinventer l'apprentissage de l'anglais"* et l'envisager dès 3 ans... c'est le ministre de l'éducation, Luc Chatel, qui l'a dit sur Europe 1 le 23 janvier. Au moment où dans les académies les recteurs prévoient la suppression des postes d'intervenants en langues et alors que l'enseignement au CE1 peine à se mettre en place, (82 % des élèves concernés l'an passé), la déclaration a de quoi étonner. Le ministre a annoncé la mise en place d'un comité stratégique sur l'enseignement des langues, pour réfléchir à cet apprentissage précoce. Il a précisé des pistes de réflexion dont la principale concerne les nouvelles technologies. S'agira-t-il d'apprendre devant un écran? On voit mal comment un outil informatique à lui seul pourrait remplacer les enseignants. On n'ose imaginer la teneur des interactions orales... Le ministre souhaite par ailleurs jumeler chaque collège et lycée français avec un établissement partenaire. Ainsi *"tout enfant (aura) fait au moins une fois dans sa vie un séjour à l'étranger"*. Il a également demandé au CNED de développer *"un outil d'apprentissage à distance de l'anglais"*. Rien sur la formation des enseignants, les effectifs en classes de langues ou sur d'éventuels nouveaux programmes...

# RASED

## LA STRATÉGIE DU GRIGNOTAGE



Lorsqu'en 2008 le gouvernement avait décidé de supprimer progressivement les RASED, les mobilisations de la communauté éducative avaient obligé le ministère à convertir 3000 suppressions de postes des RASED en 1500 suppressions sèches et 1500 postes réaffectés, soit en "surnombre/surnuméraire" dans une école, soit en "sédentarisation" sur un poste classe "fléché RASED". Depuis c'est une manœuvre bien plus insidieuse : en l'absence de départs en formation spécialisée, une quantité croissante de postes vacants peut se retrouver fermés discrètement par les IA. Un flou bien cultivé si l'on en croit cette analyse du rectorat d'Aix-Marseille dans un document préparatoire à la carte scolaire : "la légère baisse du taux d'encadrement global enregistrée depuis 2008, liée à la restructuration des RASED, n'a que très peu affecté l'enseignement devant élèves"... Les choix de la carte scolaire 2011 sont porteurs de nouvelles menaces. Les postes vacants ou occupés à titre

provisoire – par des enseignants non spécialisés ou même spécialisés – sont nombreux et font l'objet des premières annonces de suppressions : dans l'Yonne, on en compte 20, dans l'Orne 9, en Seine-Saint-Denis 40, en Seine et Marne une quarantaine également, en Indre et Loir 14... La tentation est grande pour les IA d'autant que les postes RASED sont un des "leviers d'efficience" proposés par le ministère. Mais certaines fermetures sèches seront aussi programmées : pour l'heure, seuls les enseignants spécialisés qui ont été personnellement invités à muter par leurs inspecteurs peuvent en témoigner. Des actions sont en cours avec le collectif qui rassemble organisations syndicales, associations professionnelles, parents d'élèves et mouvements pédagogiques. Un appel national pour la défense des RASED et de ses missions de service public a été lancé\* dans le cadre des actions contre ce budget désastreux pour l'éducation.

\*www.snuipp.fr

### TOUT CE QUI N'A PAS CHARGE DE CLASSE...

Dans la chasse aux postes, tout ce qui ne justifie pas d'une prise en charge de classe est menacé. Peu importe si ces enseignants permettaient une meilleure qualité ou un meilleur fonctionnement de l'école. Tout y passe. Dans les Côtes d'Armor, c'est un catalogue à la Prévert : un poste ITEP, 1 CMPP, 1 CDDP, 2 conseillers pédagogiques (musique et arts plastiques), 1 intervenant en breton, et le passage de 0,75 à 0,50 des décharges des maîtres ressources TICE. Le Doubs perd deux postes de coordonnateurs ZEP. En Seine-Saint-Denis : fin des remplacements pour les départs en stages ASH (- 6), pour les congés formation (- 7), fin des dispositifs pour les enseignants en difficulté (- 7) et fermeture des postes de maîtres supplémentaires dans l'éducation prioritaire à l'exception des RAR (20 sur 42). Dans l'Yonne, 12 postes "soutien aux apprentissages fondamentaux" sont aussi sur la sellette.

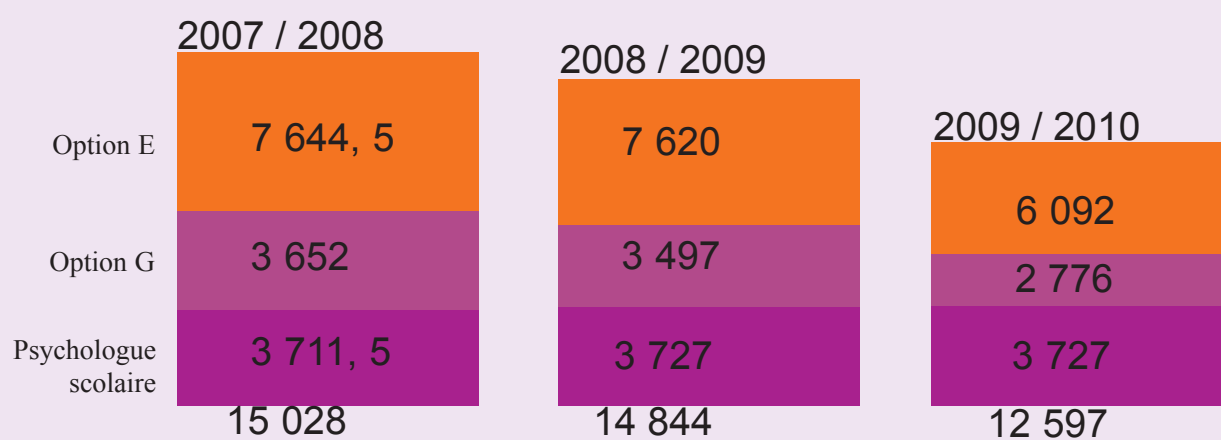
### MOINS DE REMPLAÇANTS

Parmi les postes que l'on peut fermer sans que cela se voie dès la rentrée, figurent ceux des remplaçants. A Paris, l'IA a déjà annoncé qu'il en supprimerait une petite trentaine (à égalité avec les RASED) pour rendre les 58 postes demandés par le ministère. Si le surnombre prévu dans le département l'année prochaine ne suffit pas à éponger les absences, l'IA prévoit déjà le recours à des contractuels. En Ardèche, l'IA qui s'est félicité du taux de remplacement a cité les brigades comme des cibles. Dans les Côtes d'Armor, l'IA qui veut "protéger les écoles" prévoit en groupe de travail la fermeture de 7 à 8 postes. Dans les départements de Seine-Saint-Denis, de la Moselle, du Doubs... les brigades et ZIL devraient aussi être touchés.

### PLUS D'ÉCOLE AVANT 3 ANS ?

Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans était à la rentrée 2009 de 15,2 %. Un chiffre en chute libre puisqu'en 2000, il était de 35,4 %. La rentrée 2011 devrait confirmer cette tendance. En Gironde, où le taux est actuellement de 6,5 %, l'IA annonce une baisse de 1 % de la scolarisation, ce qui équivaudrait à s'en tenir à la scolarisation dans les zones d'éducation prioritaire. Même constat en Haute-Garonne où ce taux est déjà réduit à 5%.

### ÉVOLUTION DES EMPLOIS SPÉCIFIQUES DES RASED



### AIDE ADMINISTRATIVE : LES DIRECTEURS À LA PEINE

Dans beaucoup de départements, les directrices et directeurs se sont vus retirer leur aide à la direction assurée par les employés de vie scolaire suite au non-renouvellement des contrats. Si l'Assemblée Nationale a voté un amendement attribuant 20 millions d'euros au recrutement de 4500 contrats aidés à la rentrée 2011, les personnes recrutées seront en priorité affectées à l'accompagnement des élèves handicapés. En attendant, sur le bureau des directeurs, le travail continue de s'empiler.

Le SNUipp interpelle le ministère pour que les directeurs aient une véritable aide administrative.

### DES EFFECTIFS EN HAUSSE

Selon l'INSEE, en 2009/2010, les effectifs en classe étaient en moyenne de 25,5 en maternelle et de 22,6 en élémentaire. Un chiffre qui sera sans aucun doute revu à la hausse. En effet, nombre de départements qui connaissent une croissance d'élèves n'auront pas de dotation correspondante. En Haute-Garonne, par exemple, 1 200 élèves supplémentaires sont attendus et 0,5 poste en plus prévu à cet effet. Si l'IA a renoncé à augmenter le seuil d'ouverture déjà fixé à 32 en maternelle et à 27 en élémentaire, il a déjà annoncé qu'il le ferait l'année prochaine. En attendant, de nombreuses fermetures de classes sont attendues. En Seine-Saint-Denis, ce sont 2160 élèves qui vont arriver alors que le département devra rendre 20 postes. La suppression des RASED et de maîtres supplémentaires devraient permettre d'ouvrir une soixantaine de classes quand 90 seraient nécessaires. La crainte dans beaucoup d'écoles c'est que les ouvertures n'aient pas lieu là où elles pouvaient intervenir jusque-là, particulièrement en maternelle. Dans les départements en baisse démographique, l'équation est tout aussi difficile. Dans le Calvados et dans l'Aisne, qui doivent rendre respectivement 61 et 50 postes d'enseignants, les IA envisagent de regrouper les effectifs et de fermer les petites structures.

# RYTHMES

## TROUVER LA MEILLEURE CADENCE

Un pré-rapport faisant la « synthèse des auditions, des débats dans les académies et des échanges sur internet » vient d'être publié par la Conférence nationale sur les rythmes scolaires. Les constats ne sont guère nouveaux et sonnent comme un désaveu de la politique imposée depuis 2008 avec l'aide personnalisée et les nouveaux programmes : journée trop lourde, année trop courte, semaine épuisante en primaire, temps déséquilibrés...

Ainsi « les temps de vie hors temps scolaire sont disparates... trop laissés aux solutions individuelles et aux aléas locaux, au système D parfois ». Quand arrive le temps des propositions, le consensus reste difficile à trouver. Selon les rapporteurs, un certain accord se dégagerait vers la « semaine de quatre jours et demi ou de neuf demi-journées », la modulation des horaires quotidiens en fonction des âges (5 heures en

primaire), le passage des congés d'automne à deux semaines » et la nécessité d'aborder cette problématique dans la globalité des temps de l'enfant.

La réduction des vacances estivales ne fait pas consensus sauf si se réalise « une meilleure alternance des temps de travail et des temps de vacances » (réalisation des 7 semaines + 2). Les professionnels du tourisme sont quant à eux motivés par l'étalement de ces vacances du 15 juin au 15 septembre (deux zones).

Luc Chatel est resté très évasif sur ses préconisations qu'il rendra publiques en juin 2011. Tout changement risque de toucher les programmes, les modalités d'enseignement, l'articulation avec les temps péri et extrascolaires. D'ailleurs les maires s'en inquiètent et demandent « une



évaluation financière compte tenu des nombreuses incidences » (transport, cantines, activités de loisirs, etc).

De son côté, le SNUipp se préoccupe aussi du « mieux d'école » : réduction des effectifs, possibilité de travail en petits groupes avec plus de maîtres que de classes... Il estime qu'« un cadrage national est nécessaire pour garantir une égalité sur tout le territoire tout en s'appuyant sur l'intelligence des acteurs de terrain pour s'adapter aux conditions locales ». Et un tel changement ne pourra se faire à l'économie !

De plus « l'avis des enseignants doit être pris en compte. Une nouvelle organisation des temps scolaires doit améliorer les conditions d'exercice du métier, ce qui concourt aussi à une meilleure réussite des élèves ».

## EVALUATIONS

### SUR LE MÉTIER

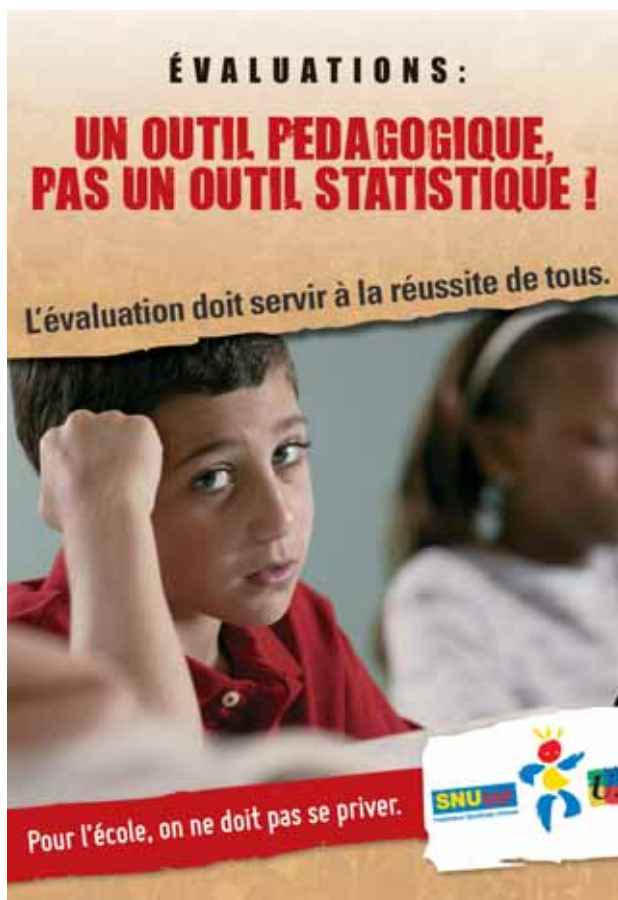
### REMETTEZ

### VOTRE OUVRAGE !

Le dispositif d'évaluations nationales CE1-CM2 mis en place ne répond pas aux exigences professionnelles des enseignants. Leur finalité reste de piloter l'école par les chiffres et non par le pédagogique. Fort de ces deux arguments et à l'occasion de la passation des évaluations CM2 mi-janvier, le SNUipp qui demande l'abandon du dispositif a invité les enseignants à signer une lettre\* au ministre et à diffuser un courrier aux parents « pour des évaluations au service de la réussite de tous les élèves ».

Suite aux mobilisations et aux critiques formulées depuis deux ans, de petites améliorations ont été apportées avec la conception des exercices par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), l'évolution du codage pour un tiers des items permettant une prise en compte de ce que l'élève a effectivement réussi et le réajustement du niveau de difficulté de certains items.

Mais la date de passation démontre la stérilité d'une évaluation qui se veut à la fois « bilan » et « diagnostic ». Elles ne fournissent pas d'informations suffisamment précises pour la régulation des apprentissages dans les classes. C'est pourquoi, pour le SNUipp, l'ensemble des acteurs doit continuer à peser sur le ministère pour mettre en place un nouveau dispositif visant à la réussite de tous. Une semaine nationale de remise des lettres au ministre est



programmée du 7 au 12 février : les détails sur les sites départementaux.

\*<http://www.snuipp.fr/Evaluations-CM2-l-appel-aux>

## ABSENTEISME

### ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA SUPPRESSION DES ALLOCS

Le décret permettant de ne pas verser les allocations familiales aux parents en raison de l'absentéisme scolaire de leur(s) enfant(s) est paru au journal officiel dimanche 23 janvier. En cas de 4 demi-journées d'absences non justifiées sur un mois, l'inspecteur d'académie doit demander à la CAF de ne pas verser la part des allocations dues au titre de l'enfant absent. Cette demande survient après signalement du chef d'établissement et avertissement aux familles. Jusqu'ici, c'était aux conseils généraux de saisir la CAF, un texte rarement appliqué. Le décret qui définit les modalités de calcul de la part des allocations afférentes à l'enfant absent est entré en vigueur lundi 24 janvier malgré l'opposition des principales organisations syndicales et de parents d'élèves.

## FORMATION

### CODE 9 OU CODE 0 ?

La réforme de la formation des enseignants a reçu le désaveu implicite de Nicolas Sarkozy lors de ses vœux au monde de la connaissance et de la culture. A-t-il entendu les résultats de l'enquête du SNUipp et les nombreux cris d'alerte des stagiaires ?

Luc Chatel le confirme : « il ne faut pas avoir peur d'améliorer en permanence notre système ». Et propose une « évolution des masters d'enseignement » : masters « en alternance », modules pluridisciplinaires, modules de mise en situation... Ceux-ci resteront de toute façon « à l'université », c'est-à-dire sous la responsabilité de Valérie Pécresse. Mais l'idée d'un cadrage ministériel et d'une meilleure coopération entre les deux administrations fait son chemin.

Le ministre se défend de tout retour aux IUFM et ne répond pas sur d'autres revendications comme l'allègement de services pour les débutants, les formes de pré-recrutement, etc. Espérons que la prise de conscience de ce gâchis l'amènera à dépasser le simple replâtrage afin d'envisager une nouvelle conception de la formation professionnelle des enseignants. Ayant déjà fait de nombreuses propositions, le SNUipp compte bien y contribuer.

### (fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC  
— 128 Bd Blanqui — 75013 Paris  
Tél : 01.44.08.69.30 — e-mail [fsc@snuipp.fr](mailto:fsc@snuipp.fr)

- Directeur de la publication : Sébastien Sih
- Rédaction : Marianne Baby, Aline Becker, Lydie Buguet, Judith Fouillard, Clémence Fabry, Michèle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Vincent Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Sébastien Sih
- Impression SIEP — Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro — Abonnement 23 euros
- ISSN 1241 — 0497 • CPPAP 0410 S 07284
- Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale